

ÉQUITÉ POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DEMANDENT D'EXCELLENTS SERVICES PUBLICS, IMMÉDIATEMENT !



Frais de scolarité

De récents changements à l'aide financière ont ouvert la voie à des milliers d'étudiantes et d'étudiants qui peuvent maintenant fréquenter le collège ou l'université sans avoir à payer de frais de scolarité.

La Subvention ontarienne d'études (SOE), offerte pour la première fois en 2017, a été créée par la réorientation vers une seule bourse initiale de la totalité des fonds de l'ensemble des subventions du RAFFO précédentes. Bien que le gouvernement n'ait investi aucuns nouveaux fonds pour créer la SOE, cette initiative a simplifié l'accès à l'aide financière pour les étudiantes et étudiants et a élargi la formulation pour l'admissibilité au soutien.

La SOE a été conçue en vue de couvrir les frais de scolarité moyens pour le diplôme « d'un programme d'arts et de sciences », et les étudiantes et étudiants dans des programmes qui coûtent davantage doivent payer eux-mêmes la différence. Le coût moyen des frais de scolarité pour un programme d'arts et de sciences en Ontario est de 6 160 \$, lequel pourrait être couvert par la SOE selon les besoins financiers de l'étudiante ou de l'étudiant. Cependant, les frais de scolarité pour le programme d'hygiène dentaire au Collège George Brown sont de 23 413 \$; pour l'architecture à Carleton, 10 300 \$; ou 31 700 \$ pour les frais de scolarité de premier cycle en droit à l'Université de Toronto. Pour

Trois réalités



32,370 \$ | moyenne des frais de scolarité de premier cycle pour les étudiantes et étudiants internationaux de l'Ontario.



Il y a plus de 800 000 étudiantes et étudiants au niveau postsecondaire en Ontario – seulement 300 000 ont reçu la SOE.



\$0 | montant des nouveaux fonds investis dans l'éducation postsecondaire par le gouvernement de l'Ontario pour créer la SOE.

ÉQUITÉ POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DEMANDENT D'EXCELLENTS SERVICES PUBLICS, IMMÉDIATEMENT !

les étudiantes et étudiants dans ces types de programmes, le coût des frais de scolarité demeure un problème. Il en est de même, particulièrement, pour les étudiantes et étudiants à la maîtrise et au doctorat.

La SOE est fondée sur l'hypothèse erronée que le revenu familial peut déterminer combien d'aide financière doit recevoir une étudiante ou un étudiant. Les familles, quel que soit leur revenu, ne sont pas toutes en mesure d'investir des fonds dans l'éducation d'une étudiante ou d'un étudiant.

La SOE n'est qu'une solution temporaire aux frais de scolarité qui montent en flèche et qui continuent d'augmenter chaque année en raison du sous-financement gouvernemental des établissements d'enseignement postsecondaire.

La population étudiante réagit

Pendant plus de trente ans, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants réunit des étudiantes et étudiants canadiens, internationaux, des collèges et de tous les cycles universitaires dans la lutte pour la gratuité de l'éducation. D'un océan à l'autre, les étudiantes et étudiants s'unissent pour mettre fin aux hausses des frais de scolarité, revendiquer l'augmentation du financement et créer des solutions durables à la crise de l'endettement étudiant croissant.

La population étudiante se mobilise

Il est temps de pousser le gouvernement à s'engager à mettre en place un système durable d'enseignement postsecondaire de haute qualité qui soit accessible à toutes et à tous dans le cadre de son programme électoral de 2018.

Nous exigeons que le gouvernement de l'Ontario :

- 1 Réduise et élimine les frais de scolarité pour toutes et tous.**
- 2 Convertisse les prêts en bourses.**
- 3 Élimine l'intérêt pour les prêts d'études actuels.**

Afin que nous puissions réaliser collectivement cet objectif, nous devons exiger que les candidates et candidats aux élections provinciales prennent l'engagement à l'égard de ces revendications.